

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Plus de soutien aux proches aidants à Vernier

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Vieillir ou encore tomber malade fait partie de la vie. Pourtant, les expériences sociales associées à des âges plus avancés sont dévalorisées dans un grand nombre de sociétés contemporaines. Plusieurs travaux de recherche s'intéressent à l'exclusion sociale et aux solidarités en lien avec le vieillissement, notamment dans le domaine des soins à domicile, en pleine mutation en Suisse. Les soins palliatifs à domicile sont en pleine croissance, et le personnel nécessaire ne peut être atteint par les seules institutions de soins à domicile. C'est la raison pour laquelle les proches aidants sont de plus en plus sollicités. Cependant, ces personnes sans grande expérience dans les soins palliatifs ne possèdent pas forcément les stratégies pour se protéger d'un épuisement quasiment certain. Ils devraient pouvoir bénéficier d'un soutien adapté et suffisant, pour ne pas devenir à leur tour des patients¹.

Vernier n'est pas à l'abri de la problématique des proches aidants. Nous avons toutes et tous près de chez nous et dans nos quartiers un ami, une connaissance ou un proche qui, d'une manière ou d'une autre, est proche aidant. Très souvent, nous nous demandons comment ferions-nous si nous étions à leur place, et nous leur témoignons notre compassion, notre soutien moral, mais sans plus. Or, les proches aidants ont une grande souffrance liée notamment à la charge de travail intense que représente une prise en charge des soins palliatifs à domicile. La solitude et le manque de soutien exacerbent le phénomène d'épuisement qui peut les atteindre.

Très souvent, les proches aidants ne savent pas comment faire reconnaître le handicap ou la perte d'autonomie de leur proche. D'autres ignorent même qu'ils sont aidants et ne connaissent pas leurs droits. Souvent, ils ne prennent pas conscience de leur investissement auprès de la personne qu'ils soutiennent, ce qui ne les aide pas à mesurer leur état d'épuisement. La majorité d'entre eux se sent stressée, dépassée, fatiguée, voire déprimée.

Enfin, si certaines personnes âgées doivent se résoudre à intégrer les EMS, il convient de relever que l'entrée en EMS est une période stressante, pour elle-même, ainsi que pour le proche aidant. Ce dernier doit s'adapter à cette situation nouvelle, son rôle de proche aidant est maintenu et il reste toujours engagé dans la prise en charge de son proche malade. Cela implique que la communication entre proche aidant, soignants et proche malade, primordiale, soit améliorée².

Notre Ville pas commune doit faire davantage pour venir concrètement en aide aux proches aidants. L'esprit de cette motion nous invite à assumer nos responsabilités d'élus en prenant des mesures et des décisions politiques qui placent l'humain au centre. Dans le cas présent, il est question d'aider les proches aidants de Vernier. Ces derniers ont besoin de parler, d'être écoutés, de se faire former sur leur statut d'aidants. Ils ont besoin d'être

¹ Prévention de l'épuisement du proche aidant dans des situations de soins palliatifs à domicile : comment l'infirmière accompagne le proche aidant dans l'expérience qui est la sienne, dans une situation de soins palliatifs à domicile, en vue de prévenir son épuisement ?" : revue de la littérature scientifique. Par Faverio, Mathieu ; Delaye, Elsa?; Garaud, Laura?; Giannasi, Anthony?; Léocadie, Marie (Dir.). Mémoire de bachelor : Haute école de santé Genève, 2015.

² Intégration et maintien du rôle du proche aidant dans la transition d'une personne âgée, dans un EMS : revue de littérature par Daouma, Khadija?; Thiémond, Julia ; Zlatanova, Lidija ; Schorro, Ewald (Dir.) Mémoire de bachelor : Haute Ecole de Santé de Fribourg, 2019.

reconnus et de connaître leurs droits. Ils ont besoin que les élus les aident à faire entendre leur voix, en prenant conscience de l'ampleur de leur travail et de leur souffrance.

Nous avons le devoir et la responsabilité de donner un signal politique fort en prenant des mesures appropriées pour aider les proches aidants de notre commune. https://www.msa.fr/lfy/aidant-plus?gclid=EAlalQobChMIrPv14b7c7AIVFs93Ch1r_A7ZEAAAYASAAEgIlJvD_BwE.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil municipal :

invite le Conseil administratif à :

- 1 présenter à la commission sociale, jeunesse et enfance ce que fait la Ville de Vernier en faveur des proches aidants ;
- 2 informer les habitant-e-s de Vernier sur les différents dispositifs existants – fédéraux, cantonaux, communaux – susceptibles d'aider les proches aidants ;
- 3 examiner avec les partenaires compétents et concernés, les possibilités de développement de projets en faveur des proches aidants ;
- 4 faire rapport à la commission sociale, jeunesse et enfance du résultat des démarches entreprises.

Jean-Pierre Tombola, Marie-Rose Pérez-Milano,
Andrés Revuelta
Conseillers-ères municipaux-ales

Vernier, le 4 février 2021